

nouveau puits, aménagé en 1978 par la Westroc Industries Ltd. à Drumbo (Ont.), a commencé à produire en janvier 1979. La Westroc a effectué ses premières expéditions en provenance d'une nouvelle carrière à Amaranth (Man.) en octobre 1978.

### Syénite néphélinique

12.4.7

La syénite néphélinique provenait de deux exploitations sur Blue Mountain, à 40 km au nord-est de Peterborough (Ont.). La production en 1978 a été estimée à 579 000 t, soit une légère augmentation par rapport à 1977. La valeur des expéditions s'est établie à \$13.1 millions, en hausse de 8%. Les exportations représentaient 71% de l'ensemble des expéditions. Les ventes aux États-Unis, qui figuraient pour 91% du total des exportations canadiennes, ont diminué de 7%. La syénite néphélinique est préférée au feldspath comme source essentielle d'alumine et d'alcali pour la fabrication du verre. On l'utilise également dans la fabrication des produits céramiques, des émaux, des peintures, des papiers, des plastiques et du caoutchouc mousse. Le Canada est le plus grand producteur au monde de syénite néphélinique.

### Matériaux de construction

12.4.8

La valeur de toute la construction effectuée au Canada en 1978 a été estimée à environ \$38 milliards, soit une augmentation de 6% par rapport à 1977. La production de matériaux de construction, comprenant entre autres le ciment, le sable et gravier, la pierre, l'argile et les produits de l'argile ainsi que la chaux, a été évaluée à \$1.4 milliard, soit 7% de la valeur totale de la production minérale du Canada.

La production canadienne de ciment, évaluée à \$481 millions en 1978, s'est établie à 10.8 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation attribuable à l'accroissement de la demande aux États-Unis à un moment où les producteurs américains étaient incapables de maintenir leurs objectifs de production. Toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard ont produit du ciment, l'Ontario et le Québec figurant pour 65% de la production totale. À la fin de 1978, la capacité de production de ciment au Canada s'établissait à 16 millions de tonnes par an, sans compter la capacité de cinq usines de broyage de clinker, dont deux anciennes usines de ciment entièrement intégrées (appartenant à la Canada Cement Lafarge Ltée). Les variations de la capacité en 1978 se sont traduites par une augmentation nette de 1.0 million de tonnes par an. Une nouvelle usine de l'Inland Cement Industries Ltd. à Vancouver est entrée en service, mais la fermeture progressive de son usine de Bamberton n'a pas été réalisée en raison de la fermeté du marché d'exportation. La rénovation et conversion de l'usine de la Canada Cement Lafarge Ltd. à Montréal a été interrompue à cause de la piètre conjoncture du marché au Québec.

Le programme d'expansion à l'usine de l'Inland à Edmonton (Alb.) a été réévalué en 1978 en vue d'englober un nouveau four utilisant le procédé par voie sèche. À l'achèvement, la nouvelle capacité sera de 1.2 million de tonnes. La production de la Canada Cement Lafarge à Edmonton devait grimper à 600 000 t en 1980.

La Genstar Ltd. de Montréal, qui contrôle également l'Inland Cement Industries Ltd., a vendu sa filiale, la Miron Compagnie Ltée, en 1979. La Miron, qui exerce son activité dans le quartier Saint-Michel de Montréal, a toujours été l'un des grands producteurs de ciment du Québec, et elle comprend également des succursales importantes de fabrication de produits en ciment et de construction.

À titre de première opération en dehors de l'Ontario depuis sa création en 1912, la St. Mary's Cement Ltd. a fait l'acquisition de tous les avoirs de la Wyandotte Cement Inc. du Michigan, ouvrant ainsi à la société les marchés des États-Unis. La Wyandotte va broyer du clinker provenant de l'usine de la St. Mary's à Bowmanville (Ont.) et d'autres sources afin de produire 350 000 t de ciment par an pour le marché de Detroit.

Au début de 1978, la St. Lawrence Cement Co. a loué à bail une usine de 750 000 t par an de la Colonial Sand and Stone Co., Inc., à Kingston, New York, avec option d'achat (au prix de É-US\$7 millions) dans les six ans.

L'objectif de l'industrie du ciment de réduire de 9 à 12% la consommation d'énergie en 1980, sur l'année de base 1974, semble réaliste si l'on considère que la production en 1977 a nécessité 4.91 millions de BTU la tonne, soit 8.2% de moins qu'en 1974.